



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30 mai 2018

Le monde énergétique de demain

Le secteur de l'énergie connaît des bouleversements majeurs et une mutation accélérée en Europe et dans le monde, sous l'action de deux révolutions : la transition énergétique et la transformation numérique. L'étude réalisée par la société E-CUBE Strategy Consultants commandée par la CRE dans le cadre de son Comité de prospective et qui est publiée aujourd'hui, laisse entrevoir ces transformations majeures.

Cette étude constitue une base de données unique au niveau international portant sur un périmètre géographique très large. Elle couvre tous les sujets prégnants actuels : demande d'énergie, production centralisée et décentralisée, énergies renouvelables, stockage, gaz, hydrogène, réseaux et infrastructures, Elle prend aussi en compte les perspectives pour le consommateur, les métiers de la fourniture et des services, et les effets du numérique.

Publiées sur le site de la CRE, ces 9 monographies thématiques dressent un état des lieux des tendances qui se dessinent aux horizons 2030 et 2050. Quatre-vingts experts internationaux ont planché sur les 12 thèses développées sur le futur du secteur.

La publication de ces 600 pages d'analyse est une source d'information ouverte à tous sur les innovations en cours et leurs conséquences sur le plan économique, environnemental, industriel et sociétal. Elle est destinée à éclairer le chemin des décideurs, chacun dans son domaine de compétence respectif. Cette étude vient aussi en appui des travaux du Comité de prospective créé il y a un an à l'initiative de Jean-François CARENCO, président de la CRE.

« L'énergie est un bien vital, elle est à la fois la source de notre prospérité et une des causes du changement climatique. L'étude de la CRE fait apparaître qu'il existe des solutions à portée de main qui permettent de diminuer notre empreinte écologique et de garder une énergie abordable et fiable. Pour continuer à remplir sa mission au service du consommateur d'électricité et de gaz, la régulation de demain doit innover, expérimenter, être ouverte sur le monde pour comprendre et anticiper les transformations » a déclaré Jean-François CARENCO. Le comité de prospective se réunira le 5 juillet 2018 pour présenter ses conclusions.

[Consulter la synthèse de l'étude](#)

[Consulter les documents sur le site du comité de prospective](#)

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Lucile BEALLE : 01.44.50.41.13 – lucile.bealle@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.